



COLLOQUE INTERNATIONAL

MARDI 21 & MERCREDI 22 JANVIER 2020

# Des actes de terreur aux politiques de Terreur

## USAGES ET SANCTIONS DU TERRORISME

### Comité scientifique :

Thomas Siret, docteur en histoire, chargé de cours à l'ICES, CRICES

Guillaume Bernard, professeur associé à l'Université Laurentienne (Canada), MCF HDR (ICES), CRICES

Manuel Peláez, professeur à l'Université de Malaga (Espagne)

Maria Protopapas-Marnéli, directrice au Centre de recherche sur la philosophie grecque de l'Académie d'Athènes (Grèce)

Stamatios Tzitzis, directeur de recherche au CNRS, président de la section de philosophie pénale de l'Institut de criminologie et de droit pénal de Paris (ICP), chargé de cours à l'ICES, CRICES

 ICES  
—  
CRICES

ICES - Salle de conférences Richelieu  
17 bd des Belges - 85000 La Roche-sur-Yon

 ICP  
INSTITUT DE CRIMINOLOGIE  
ET DE DROIT PÉNAL DE PARIS

## MARDI 21 JANVIER

- 09h00 **Accueil des participants**  
Éric de Labarre, *président de l'ICES*
- 09h15 **Ouverture scientifique du colloque**  
François Saint-Bonnet, *professeur à l'Université Paris II-Panthéon-Assas, chargé de cours à l'ICES, directeur du CRICES*

### SÉANCE 1 – USAGES DE LA TERREUR DANS L'HISTOIRE

---

*Sous la présidence de Thomas Siret*

- 09h30 **Dictature et terreur dans la Rome antique**  
Bernard Callebat, *professeur à l'Institut Catholique de Toulouse (ICT), chargé de cours à l'ICES*
- 09h50 **Réflexions sur la terreur princière à la fin du Moyen Âge**  
Maximilien Deroux, *doctorant en histoire à Sorbonne Université, chargé d'enseignement à Sorbonne Université et à l'Institut Catholique de Paris (ICP), chargé de cours à l'ICES*
- 10h10 **Questions/Débats**
- 10h30 *Pause*
- 11h00 **Les croisades et le djihad, guerre sainte ou terreur au Moyen Âge ?**  
Guillaume de Thieulloy, *docteur en science politique de l'EHESS*
- 11h20 **La terreur de l'Inquisition espagnole ?**  
Manuel Peláez, *professeur à l'Université de Malaga (Espagne)*
- 11h40 **Conséquences psychotraumatiques de la terreur sur la personne humaine**  
Malik Ait Aoudia, *docteur en psychologie, psychologue clinicien et psychothérapeute à l'Institut de Victimologie de Paris*
- 12h00 **Questions/Débats**
- 12h20 *Pause déjeuner*

### SÉANCE 2 – TERREUR ET TOTALITARISME

---

*Sous la présidence de Stamatios Tzitzis*

- 14h00 **La Terreur et la Révolution française**  
Reynald Secher, *docteur d'État ès lettres, éditeur*
- 14h20 **De la Terreur au terrorisme : De la définition sémantique à la définition juridique et pénale**  
Thomas Siret, *docteur en histoire, chargé de cours à l'ICES, CRICES*
- 14h40 **Terrorisme et bolchévisme**  
Alexei Soloviev, *professeur à l'Université d'État Lomonossov de Moscou (Russie)*
- 15h00 **Questions/Débats**
- 15h20 *Pause*
- 15h40 **Terrorisme, totalitarisme et génocide**  
Jacques Villemain, *diplomate*
- 16h00 **Terrorisme et crime contre l'humanité**  
Philippe Currat, *docteur en droit de l'Université de Genève, avocat au Barreau de Genève, membre de la Commission des droits de l'homme de l'Ordre des avocats de Genève (Suisse), membre de la Société française pour le droit international, ancien Secrétaire général du Barreau pénal international*
- 16h20 **Le terrorisme intellectuel : une mécanique totalitaire ?**  
Guillaume Bernard, *professeur associé à l'Université Laurentienne (Canada), maître de conférences HDR (ICES), CRICES*
- 16h40 **Questions/Débats**

**SÉANCE 3 – TERRORISME ET SANCTION PÉNALE**

*Sous la présidence de Bernard Callebat*

- 09h00 **Terrorisme et loi d'exception**  
*Farah Safi, professeur à l'Université Clermont-Auvergne*
- 09h20 **Anticipation criminelle et terrorisme**  
*François Rousseau, professeur à l'Université de Nantes*
- 09h40 **La notion de terrorisme : signification juridique**  
*Romain Ollard, professeur à l'Université de Poitiers*
- 10h00 **Questions/Débats**
- 10h20 *Pause*
- 10h50 **La propagande terroriste sur internet à l'épreuve de l'efficacité des dispositifs de recueils de renseignements et d'interdictions des contenus violents et haineux**  
*Paul Salaün, maître de conférences à l'UCO, chargé de cours à l'ICES, CRICES*
- 11h10 **L'évolution de l'institution judiciaire dans la répression du terrorisme**  
*Didier Gallot, ancien juge d'instruction, chargé de cours à l'ICES*
- 11h30 **Les compétences et les missions du juge antiterroriste**  
*Gilbert Thiel, ancien Premier juge d'instruction à la section antiterroriste au tribunal de grande instance de Paris*
- 11h50 **Questions/Débats**
- 12h30 *Pause déjeuner*

**SÉANCE 4 – TERRORISME ET POLITIQUE**

*Sous la présidence de Guillaume Bernard*

- 14h00 **Terrorisme et liberté religieuse**  
*Grégor Puppinck, docteur en droit, directeur du Centre européen pour le droit et la justice*
- 14h20 **Déradicaliser ?**  
*Françoise Breynaert, docteur en théologie, diplômée de la faculté théologique pontificale du Marianum (Rome), pôle eschatologie et islamologie du groupe « Foi Terrain Médiation »*
- 14h40 **L'impact du terrorisme sur l'économie française**  
*Romain Trichereau, docteur en histoire de l'EHESS, chargé de cours à l'ICES*
- 15h00 **Questions/Débats**
- 15h20 *Pause*
- 15h40 **Terrorisme et « années de plomb » : le cas Cesare Battisti**  
*Stéphane Courtois, directeur de recherche honoraire au CNRS, chargé de cours à l'ICES, CRICES*
- 16h00 **La lutte antiterroriste au sein de l'Union européenne**  
*Ollivier Gimenez-Espinos, administrateur au Parlement européen à la Commission des affaires juridiques, ancien administrateur principal au Parlement européen à la Commission spéciale sur le terrorisme*
- 16h20 **Questions/Débats**
- 16h40 **Conclusions du colloque**  
*Frédéric Monera, docteur en droit, ancien chargé de cours et d'enseignements à l'EDHEC Business School et à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, ancien maître de conférences à Sciences-Po Paris*
- 17h00 **Fin du colloque**

---

## DES ACTES DE TERREUR AUX POLITIQUES DE TERREUR

### USAGES ET SANCTIONS DU TERRORISME

Depuis 2012, les attentats terroristes islamistes perpétrés sur le sol français ont provoqué la mort de plus de 260 personnes et engendré des séquelles physiques et psychologiques sur environ un millier d'autres. Pour autant, l'histoire a montré que les actes de terreur ne constituent pas une réalité propre à notre époque. Ce ne fut cependant qu'avec la Révolution française que fut institutionnalisé une véritable politique de Terreur, que les régimes totalitaires du xx<sup>e</sup> siècle ne manquèrent pas d'imiter.

Aujourd'hui, l'Europe est surtout confrontée, non plus à un terrorisme d'État (d'en-haut), mais à un terrorisme individualisé (d'en bas) dont la sanction pénale se doit d'être adaptée à la « rationalité » dudit crime. Dans la mesure où les islamistes ont désigné l'ennemi, à savoir la tradition gréco-romaine et judéo-chrétienne dont la civilisation occidentale est l'héritière, à l'image de ce qu'a pu dire le philosophe Julien Freund, en 1965, à la Sorbonne, il est vain de voir en eux d'improbables amis : « Comme tous les pacifistes, vous pensez que c'est vous qui désignez l'ennemi. Or c'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitié, du moment qu'il veut que vous soyez l'ennemi, vous l'êtes. Et il vous empêchera de cultiver votre jardin. »

*Colloque international organisé conjointement par la Section de Philosophie pénale de l'ICP (Institut de Criminologie et de droit pénal de Paris) et le CRICES*

*En couverture : Nicolas-Antoine Taunay, « Le triomphe de la guillotine » (v. 1795).  
Musée de l'Ermitage (Saint-Petersbourg)*

---

Entrée gratuite sur réservation : [jdupont@ices.fr](mailto:jdupont@ices.fr)

02 51 46 12 13 - [ices.fr](http://ices.fr)